



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction régionale des Finances publiques
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et du département des Bouches-du-Rhône**

PÔLE GESTION PUBLIQUE

Division Missions Domaniales

Pôle d'Évaluations Domaniales

52, Rue Liandier

13008 MARSEILLE

Mél. : drfip13.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Affaire suivie par : Alain BARSELO

alain.barselo@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 04 91 09 60 84

Réf.OSE : 2022-13216-25029/ DS :8313952

Marseille, le 28 avril 2022

La directrice régionale des Finances publiques

à

SOLEAM

Le Louvre et Paix

49 La Canebière

CS 80024

13232 Marseille CEDEX 01

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VENALE

Désignation du bien : 4 parcelles cadastrées 910 D 92 , 910 D 104 , 910 D 109 , 910 D 115

Adresse du bien : zone Mourepiane , 13016 Marseille

VALEUR VÉNALE : 91 290 euros

1 - SERVICE CONSULTANT

SOLEAM

Affaire suivie par :

Mme DUFOUR Céline

2 - Date de consultation

: 31/3/2022

Date de réception

: 31/3/2022

Date de visite

: bien non visité

Date de constitution du dossier "en état" :

3 -OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Suite à la fin de la concession Mourepiane , la SOLEAM envisage la rétrocession de parcelles à la Métropole (remontée foncière)

Les informations relatives à la concession(et en particulier au dispositif prévu par les parties en fin de concession) n'ont pas été communiquées .

L'avis du Domaine est demandé dans ce contexte

4 - DESCRIPTION DU BIEN

adresse: zone Mourepiane, 13016 Marseille

références cadastrales :

| parcelle | surface vendue (en m ²) | adresse | zone PLUi |
|--------------|-------------------------------------|-----------------------------|-----------|
| 910 D 92 | 593 | chemin du Ruisseau Mirabeau | UQI |
| 910 D 104 | 1145 | bd Michel | Uea2 |
| 910 D 109 | 403 | bd Cauvet | Uea2 |
| 910 D 115 | 902 | chemin du Ruisseau Mirabeau | Uea1 |
| TOTAL | 3043 | | |

descriptif du bien: terrains de forme irrégulière en nature de voie ou abords sans affectation particulière.

5 - SITUATION JURIDIQUE

nom du propriétaire : SOLEAM

origine de propriété :non recherché

situation d'occupation : bien évalué libre

6 - URBANISME ET RÉSEAUX

cf références cadastrales

7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison qui consiste à fixer la valeur vénale ou locative à partir de l'étude objective des mutations de biens similaires ou se rapprochant le plus possible de l'immeuble à évaluer sur le marché immobilier local.

La valeur vénale du bien est estimée à 91 290 euros

8 - DURÉE DE VALIDITÉ

18 mois

9 - OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour la directrice régionale des Finances publiques et par délégation,
L'inspecteur des Finances Publiques, Alain BARSELO

